



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière Le Bison SA, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 02.07.2012
4. Echéance de préavis des créances: **27.08.2012**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
SFG, Société Fiduciaire et de Gérance SA, 8B, Rue des Vieux-Grenadiers, 1205 GENEVE
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: La société a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'article 745, alinéa 3 CO.

Etude Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

06787090



Freitag - Vendredi - Venerdì, 27.07.2012, No 145, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)